



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 05.10.2022  
Modifié 25.08.2020 (F) Version 1.9  
**Engrais Gazon Ultima**

---

## ! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

#### Nom commercial

Engrais Gazon Ultima  
Prod-Nr. 4005240196052, 4005240196076

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Conditions d'utilisation recommandées

Engrais organo-minéral.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (FR)  
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal  
Téléphone +49 5155 624 4308, Fax +49 5155 6010  
E-Mail [msds@neudorff.de](mailto:msds@neudorff.de)  
Internet [www.neudorff.fr](http://www.neudorff.fr)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Centre Antipoison ([www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net))  
Téléphone +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

#### Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]**

#### Indications diverses

##### Remarque

pas nécessaire

### 2.3. Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 05.10.2022  
Modifié 25.08.2020 (F) Version 1.9  
**Engrais Gazon Ultima**

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7783-20-2	231-984-1	sulfate d'ammonium	< 30	
15708-41-5	239-802-2	Iron-EDTA, potassium salt	< 10	
7722-76-1	231-764-5	ammonium dihydrogen phosphate	< 5	

#### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
15708-41-5	Iron-EDTA, potassium salt	01-2119496228-27-0000
7722-76-1	ammonium dihydrogen phosphate	01-2119488166-29

#### Remarques complémentaires

Contient également des matières premières d'origine végétale.

Contient du chlorure de potassium.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

#### Après contact avec les yeux

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

#### Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.



---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

eau  
mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Remarques diverses

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune information disponible.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières.  
Ramasser mécaniquement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions lors de la manipulation

Lire le mode d'emploi!

#### Mesures générales de protection

Eviter les contacts longs et intenses avec la peau.  
Eviter d'inspirer la poussière.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

#### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 05.10.2022  
Modifié 25.08.2020 (F) Version 1.9  
**Engrais Gazon Ultima**

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

**Classe de stockage (RFA)** 13

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Se conformer au mode d'emploi de l'herbicide.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

### 8.2. Contrôle de l'exposition

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
poudre	brun	caractéristique

#### Seuil olfactif

non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	non déterminé				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non applicable				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 05.10.2022

Modifié 25.08.2020 (F) Version 1.9

## Engrais Gazon Ultima

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température d'auto-inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	non déterminé				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

### Propriétés explosives

Aucune information disponible.

### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter des températures extrêmes.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°  
1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 05.10.2022  
Modifié 25.08.2020 (F) Version 1.9  
**Engrais Gazon Ultima**

---

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

non connu

---

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Remarques générales**

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires

---

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **12.6. Autres effets nocifs**

##### **Remarques générales**

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (SP1).  
Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

---

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

##### **Produit de nettoyage recommandé**

Retirer le produit mécaniquement.  
Rincer avec de l'eau.

##### **Remarques générales**

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes



---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
<b>14.1. Numéro ONU</b>	-	-	-
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	-	-	-
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	-	-	-
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	-	-	-
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementation nationale

#### Prescriptions, limitations et interdictions diverses

Engrais selon la réglementation allemande.

**Classe de danger pour l'eau** 1 Auto-classification (RFA)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Lire le mode d'emploi!

### Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.8